



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2023 DANS LE NORD

Sommaire

P.2 Tous les établissements : 12 100 embauches sont prévues en 2023, soit 10% de plus qu'en 2022

P.3 Le secteur privé (*hors associations*) : 7 800 embauches sont envisagées, soit 16% de plus qu'en 2022

P.6 Le secteur privé (*hors associations*) : les métiers des services et du commerce sont les plus recherchés

P.7 Le secteur privé (*hors associations*) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

12 100 embauches sont prévues en 2023 par les établissements du Nord, soit 1 100 de plus qu'en 2022 (+10%)

Parmi les 12 100 projets de recrutement envisagés en 2023, 4 300 concernent les établissements publics et les associations et, 7 800 les établissements privés soit 64% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 1 100 projets de recrutement en plus en 2023 par rapport à 2022, soit une augmentation de 16%.

Cette évolution dans le secteur privé s'explique par la hausse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 32% à 33%. Cette hausse est portée notamment par les secteurs des services (hébergement-restauration, transport, action sociale...), du commerce et de la construction.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent de nouveau entre 2022 et 2023 ; elles concernent 53% des projets d'embauche, soit 2 points de plus qu'en 2022. Elles sont très fortes dans les secteurs de la construction, de la santé et action sociale, de l'industrie et de l'hébergement-restauration. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs sont liées aux candidatures. Plus de 6 sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les aides à domicile et aides ménagères, jardiniers, agents de sécurité, ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment et agents d'entretien de locaux sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2023. Les 3 premiers cités faisaient déjà partie du top 5 en 2022.

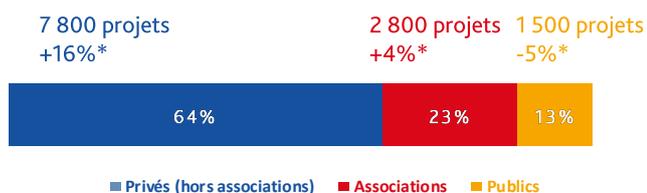


LES ÉTABLISSEMENTS DU NORD PRÉVOIENT 12 100 EMBAUCHES, SOIT 10% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 35% des établissements envisagent de recruter, soit 2 500 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de 1,1 point par rapport à 2022.

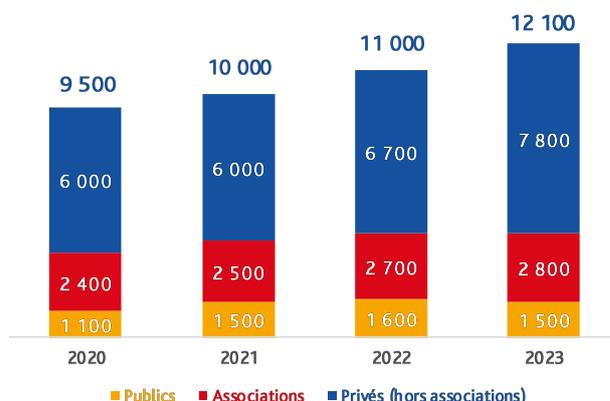
Au total, 12 100 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 10% par rapport à 2022 ce qui représente 1 100 intentions d'embauche supplémentaires.

RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



* évolution annuelle entre 2022 et 2023

ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 1 500 EMBAUCHES, SOIT 5% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 7 établissements publics sur 10 projettent de recruter, soit plus de 50 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 500 embauches, soit 100 de moins qu'en 2022 (-5%). Cela représente 13% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La totalité des projets se concentre dans la santé et action sociale et, l'administration publique et enseignement. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 83% des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

| Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public | Nombre de projets de recrutement |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*) | 630 |
| Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine | 330 |
| Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) | 200 |
| Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**) | 80 |
| Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...) | 60 |

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

** AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 2 800 EMBAUCHES, SOIT 4% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, près d'1 association sur 2 envisagent de recruter, soit 350 établissements potentiellement recruteurs. 2 800 embauches sont prévues, soit 100 de plus qu'en 2022 (+4%). Cela représente 23% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

84% des recrutements se concentrent dans les activités associatives et l'action sociale. L'enseignement et, les activités culturelles, sportives, récréatives et de loisirs regroupent 13% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 46% des besoins. Les professionnels de l'animation socioculturelle sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

| Les 5 métiers les plus recherchés par les associations | Nombre de projets de recrutement |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) | 490 |
| Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants) | 250 |
| Agents d'entretien de locaux | 210 |
| Aides à domicile et aides ménagères | 190 |
| Jardiniers salariés, paysagistes | 130 |

LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 7 800 EMBAUCHES, SOIT 16% DE PLUS QU'EN 2022 (HORS ASSOCIATIONS)

1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGE DE RECRUTER, MAIS 53% DES INTENTIONS D'EMBAUCHE SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

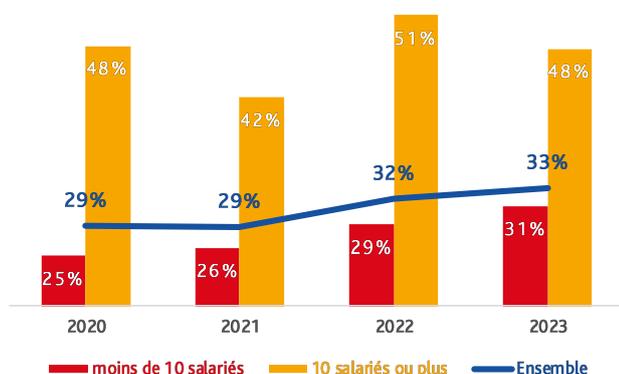
En 2023, 2 100 établissements sont potentiellement recruteurs, soit un tiers des employeurs du privé. Cette proportion progresse de 1,2 point par rapport à 2022. Elle est de 31% pour les structures de moins de 10 salariés et, de 48% pour celles de 10 salariés ou plus.

7 800 embauches sont prévues, soit 1 100 de plus qu'en 2022 (+16%). Cette hausse concerne surtout les secteurs des services (hébergement-restauration, transport, action sociale...), du commerce et de la construction. Le secteur privé regroupe 64% des besoins du bassin.

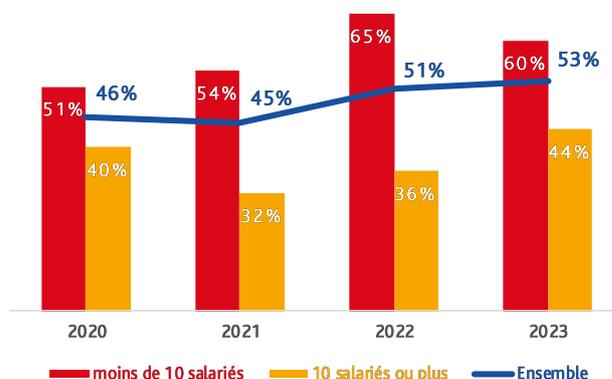
Les structures de moins de 10 salariés regroupent 55% des besoins et, elles déclarent 800 projets supplémentaires par rapport à 2022, contre 300 de plus pour celles de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 2 points pour atteindre un niveau très élevé (53% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés et, dans les secteurs de la construction, de la santé et action sociale, de l'industrie et de l'hébergement-restauration.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



LES SERVICES ET LE COMMERCE COUVRENT PRÈS DE 8 BESOINS SUR 10

| Les secteurs recruteurs dans les établissements privés (hors associations) | Part d'établissements envisageant de recruter (en %) | Nombre de projets de recrutement | Évolution annuelle (en %) | Part des projets difficiles (en %) | Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt) |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Services aux entreprises | 27 | 2 400 | 16 | 45 | 5 |
| Services techniques, administratifs, de soutien...* | 32 | 1 550 | 4 | 46 | 10 |
| Activités financières et d'assurance, communication... | 19 | 450 | 22 | 48 | -10 |
| Transports et entreposage | 26 | 400 | 89 | 37 | 6 |
| Services aux particuliers | 32 | 2 300 | 31 | 50 | -4 |
| Santé et action sociale | 22 | 900 | 23 | 68 | 2 |
| Autres activités de services** | 28 | 600 | 34 | 24 | 7 |
| Hébergement et restauration | 41 | 550 | 54 | 58 | -20 |
| Enseignement, sécurité sociale... | 35 | 250 | 13 | 35 | -17 |
| Commerce | 32 | 1 400 | 11 | 53 | 20 |
| Construction | 50 | 1 100 | 14 | 72 | -9 |
| Industrie | 32 | 500 | -9 | 62 | -12 |
| Agroalimentaire | 32 | 300 | 23 | 54 | -27 |
| Agriculture | 44 | 100 | 10 | 31 | -28 |
| Ensemble des secteurs | 33 | 7 800 | 16 | 53 | 2 |

* nettoyage, sécurité, activités des sièges sociaux et de conseil de gestion, activités comptables et administratives...

** gestion des jardins, autres services personnels, coiffure, soins de beauté, services funéraires, activités de spectacle...

LES SERVICES AUX ENTREPRISES PRÉVOIENT 2 400 EMBauchES, SOIT 16% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 27% des établissements projettent de recruter, ce qui représente 600 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 2 400 embauches, soit 300 de plus qu'en 2022. Les secteurs du transport et, des activités financières et d'assurance déclarent respectivement 200 et 100 intentions d'embauche de plus. Les services aux entreprises couvrent 31% des besoins du privé.

Le nettoyage, le transport, la sécurité et, les activités comptables, administratives, des sièges sociaux et de conseil de gestion représentent 6 besoins sur 10 des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 52% des besoins du secteur. Les agents de sécurité sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 5 points entre 2022 et 2023 et, représentent 45% des projets. Elles sont très fortes dans les activités comptables et de sécurité.

| Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises | Nombre de projets de recrutement |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Agents de sécurité et de surveillance | 310 |
| Agents d'entretien de locaux | 180 |
| Employés de maison et personnels de ménage | 140 |
| Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...) | 100 |
| Employés de la banque et des assurances | 100 |
| Agents et hôtesseS d'accompagnement | 100 |
| Conducteurs de transport en commun sur route | 90 |
| Employés de la comptabilité | 80 |
| Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) | 80 |
| Techniciens de la banque, gestionnaires de patrimoine | 70 |

LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 2 300 EMBauchES, SOIT 31% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, un tiers des établissements souhaite recruter, ce qui représente 450 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 2 300 embauches, soit 550 de plus qu'en 2022. Les secteurs de l'hébergement-restauration et de l'action sociale déclarent respectivement 200 et 150 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 29% des besoins du privé.

La santé et action sociale et, l'hébergement-restauration regroupent 62% des besoins des services aux particuliers.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent les trois quarts des besoins du secteur. Les aides à domicile et aides ménagères sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 4 points entre 2022 et 2023 et, représentent la moitié des projets. Elles sont très fortes dans la santé et action sociale et, l'hébergement-restauration.

| Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers | Nombre de projets de recrutement |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Aides à domicile et aides ménagères | 380 |
| Jardiniers salariés, paysagistes | 300 |
| Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine | 210 |
| Assistantes maternelles | 140 |
| Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) | 130 |
| Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...) | 120 |
| Cuisiniers | 120 |
| Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis) | 120 |
| Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes | 90 |
| Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices | 70 |

LE COMMERCE PROJETTE 1 400 EMBauchES, SOIT 11% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 3 envisage de recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 400 embauches, soit 150 de plus qu'en 2022. Le commerce couvre 18% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 76% des besoins (grande distribution, sport, habillement...), le commerce de gros 12% et, le commerce et la réparation automobile 11%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 57% des besoins du secteur. Les employés de libre-service, caissiers et, vendeurs en habillement (y.c. accessoires, sport, loisirs et culture) sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 20 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 53% des projets. Elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

| Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce | Nombre de projets de recrutement |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Employés de libre-service | 230 |
| Caissiers (y.c. pompistes...) | 180 |
| Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture | 170 |
| Vendeurs en produits alimentaires | 100 |
| Vendeurs généralistes | 100 |

LA CONSTRUCTION PROJETTE 1 100 EMBAUCHES, SOIT 14% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 2 envisage de recruter, ce qui représente 350 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 100 embauches, soit 150 de plus qu'en 2022. Ce secteur représente 14% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent les deux tiers des besoins. Excepté les électriciens, les 4 autres métiers étaient déjà les plus recherchés en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 9 points entre 2022 et 2023 mais, elles demeurent très élevées avec 72% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux d'installation électrique, de peinture et, de maçonnerie et gros œuvre du bâtiment.

| Les 5 métiers les plus recherchés par la construction | Nombre de projets de recrutement |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment | 240 |
| Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés) | 200 |
| Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés) | 120 |
| Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...) | 100 |
| Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment | 70 |

L'INDUSTRIE ENVISAGE 500 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 9% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, un tiers des établissements projette de recruter, ce qui représente 150 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 500 embauches, soit 50 de moins qu'en 2022 ; cela s'explique par la baisse de 6 points de la part des établissements recruteurs. L'industrie couvre 7% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire regroupe 6 besoins sur 10, dont 27% sont saisonniers. 1 besoin industriel sur 5 concerne la fabrication de produits métalliques et, la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent la moitié des besoins du secteur. Les métiers de boulangers-pâtisseries et de vendeurs en produits alimentaires sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs baissent de 12 points entre 2022 et 2023 mais, elles demeurent très élevées avec 62% des projets. Elles sont très fortes dans la boulangerie-pâtisserie et, la réparation et installation de machines et d'équipements.

| Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie | Nombre de projets de recrutement |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Boulangers, pâtisseries | 70 |
| Vendeurs en produits alimentaires | 70 |
| Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires | 50 |
| Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation | 30 |
| Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets | 30 |

L'AGRICULTURE PRÉVOIT 100 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 10% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 44% des établissements souhaitent recruter, soit 50 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 100 embauches, soit un peu plus qu'en 2022. Ce secteur représente 1% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre la très grande majorité des besoins, dont près de 2 sur 3 sont saisonniers. Les ouvriers agricoles sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 28 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 31% des projets.

| Les métiers les plus recherchés par l'agriculture | Nombre de projets de recrutement |
|---------------------------------------------------|----------------------------------|
| Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles | 70 |
| Maraîchers, horticulteurs salariés | 20 |

LES MÉTIERS DES SERVICES ET DU COMMERCE SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2023 sont ceux des services aux particuliers et aux entreprises (18% des besoins) avec notamment les aides à domicile et aides ménagères et, les agents de sécurité et d'entretien de locaux.

Viennent ensuite les métiers du commerce, de la vente et de la grande distribution (17%), de la construction (14%) et, de la gestion et administration des entreprises (11%).

Ces 4 domaines professionnels regroupent 6 besoins sur 10 du privé.

| Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations) | Nombre de projets de recrutement | Part des projets difficiles (en %) |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| Aides à domicile et aides ménagères | 410 | 85 |
| Jardiniers salariés, paysagistes | 380 | 5 |
| Agents de sécurité et de surveillance | 320 | 82 |
| Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment | 270 | 56 |
| Agents d'entretien de locaux | 270 | 29 |
| Employés de libre-service | 230 | 44 |
| Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...) | 230 | 39 |
| Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine | 210 | 48 |
| Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés) | 200 | 86 |
| Vendeurs en produits alimentaires | 190 | 56 |
| Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture | 180 | 49 |
| Caissiers (y.c. pompistes...) | 180 | 28 |
| Assistantes maternelles | 150 | 58 |
| Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales) | 150 | 37 |
| Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) | 140 | 7 |
| Employés de maison et personnels de ménage | 140 | 0 |
| Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise) | 130 | 46 |
| Vendeurs généralistes | 130 | 38 |
| Cuisiniers | 120 | 68 |
| Employés de la comptabilité | 120 | 61 |
| Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...) | 120 | 63 |
| Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés) | 120 | 99 |
| Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis) | 120 | 70 |
| Employés de la banque et des assurances | 100 | 28 |
| Agents et hôtesses d'accompagnement | 100 | 0 |
| Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires | 90 | 19 |
| Conducteurs de transport en commun sur route | 90 | 84 |
| Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes | 90 | 45 |
| Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) | 90 | 81 |
| Boulangers, pâtisseries | 80 | 74 |

ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (*hors associations*) de toute La Réunion.

8 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

8 employeurs sur 10 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2023. Pour la majorité d'entre eux, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (52% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (32% des cas).

Le fait de bénéficier de mesures d'aides à l'embauche, la simplicité d'accès à nos services ou encore l'importance de notre fichier sont les principaux avantages qui justifient le recours à Pôle emploi.

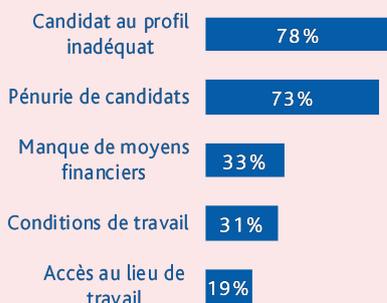
LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2023, 56% des projets de recrutement sont identifiés difficiles par les futurs recruteurs, contre 53% en 2022. Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 78% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats et 73% mentionnent une pénurie de candidats.

Près des deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2022 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle. Plus d'1 sur 2 mentionnent l'insuffisance de formation et, des problèmes de présentation et de compétences relationnelles.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2022

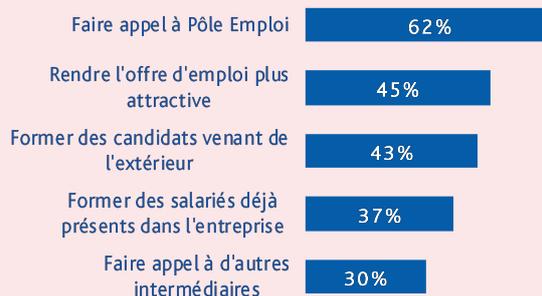


PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2023, plus de 6 employeurs sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. Une autre solution envisagée est de rendre l'offre d'emploi plus attractive et d'améliorer les conditions de travail (flexibilité des horaires, augmentation des salaires, proposer divers avantages...).

Les employeurs opteront également pour la formation de candidats, qu'ils s'agissent de candidats externes (43% d'entre eux) ou de salariés déjà présents dans l'entreprise (37%).

LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

SOURCES ET MÉTHODES

LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

L'ÉCHANTILLON

Sur les 7 300 établissements du bassin Nord entrant dans le champ de l'enquête, 5 700 ont été interrogés entre octobre et décembre 2022 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 1 400 établissements ont répondu à l'édition 2023.

LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR PLUS

LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation
Stéphane JAUD
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

WWW.POLE-EMPLOI.ORG
WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION

 **@POLEEMPLOI_RUN**